

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 12 mai 2017

6^{ème} Commission
N° CP-2017-5-6-5

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITÉS

Résumé : Le présent rapport propose l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations Saumon-Rhin et ODONAT dans la cadre du programme de soutien à la Vie Associative et aux Collectivités.
Les montants des subventions proposées sont respectivement de 27 160 € pour Saumon-Rhin et 17 500 € pour ODONAT.

Dans le cadre du Budget Primitif 2017, 104 190 € de crédits de paiement ont été votés en faveur du soutien à la vie associative. Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour attribuer ces crédits aux bénéficiaires, valider les différentes conventions de partenariat et autoriser le Président à les signer.

Conformément au décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention est établie pour toutes les associations bénéficiant de subventions supérieures ou égales à 23 000 €. La convention triennale 2014-2016 avec Saumon-Rhin étant échue, il vous est proposé d'approuver et de m'autoriser à signer une nouvelle convention annuelle annexée au présent rapport.

La majorité des demandes est traitée en début d'année. Les présentes demandes sont parvenues à nos services plus tardivement, elles concernent :

➤ Saumon-Rhin :

L'association poursuit ses actions en faveur du retour du Saumon atlantique et des autres grands poissons migrateurs avec l'aide de notre collectivité dans le cadre d'une convention annuelle. Le volet pédagogique des activités de cette association a été traité dans un précédent rapport relatif au programme d'Education à l'Environnement pour un montant de 2 100 €. La présente demande concerne les autres volets de l'activité associative : alevinages, suivi des populations, pêches de contrôle, suivi des passes à poissons attenantes aux ouvrages hydrauliques,...

Pour l'ensemble de ces actions, il vous est proposé une aide au fonctionnement de 27 160 € soit une reconduction de l'aide 2016, après la baisse de 30% par rapport à 2015 (sur un budget prévisionnel de 457 000 €). En 2016, ont notamment été effectués : 28 suivis de travaux sur ouvrages, 320 000 alevins relâchés, 12 pêches de contrôle sur les rivières haut-rhinoises. Il est précisé que, conformément au souhait de la commission thématique, l'association Saumon-Rhin sera invitée à présenter ses actions lors d'une séance au 2^{ème} semestre.

➤ ODONAT :

L'Office des Données Naturalistes d'Alsace poursuit son action de récolte, de traitement et de diffusion de l'information naturaliste via ses outils : VisioNature et maintenant BIODIV'ALSACE. Cette association apporte une contribution importante aux inventaires faunistiques sur les propriétés départementales ainsi que dans le cadre d'actions plus larges (inventaire des zones humides, GERPLAN, ...).

Il vous est proposé la reconduction de l'aide au fonctionnement 2016, soit 17 500 €, après la baisse de 30% par rapport à 2015 (sur un budget prévisionnel de 403 423 €). En 2015-2016 (extraction des données bisannuelles) 5291 données ont notamment été fournies au Département pour ces différents programmes.

Ces propositions d'attribution de subventions ont été préparées conformément aux crédits prévus dans le cadre du BP 2017 sur le programme C732, chapitre 65, fonction 738, nature 6574 et ont obtenu l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de vie réunie le 24 mars 2017.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN